Médoc Estuaire
Communauté de communes

ARCINS- ARSAC- CANTENAC- CUSSAC-FORT-MEDOC –LABARDE -LAMARQUE – LUDON- MACAU -MARGAUX - LE PIAN-MEDOC – SOUSSANS

L'an deux mille huit, le 25 SEPTEMBRE, le Conseil de la Communauté de Communes MEDOC-ESTUAIRE,dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie d'ARSAC, sous la présidence de M. Jean-Gérard DUBO,

Secrétaire de séance : Mme Fabienne OUVRARD

Date de convocation du Conseil communautaire : 17 septembre 2008

- ARCINS : Claude GANELON
- ARSAC : Gérard DUBO, Nadine DUCOURTIOUX, Michel HAUTIER, Aline SALLEBERT.
- CANTENAC : Eric BOUCHER, Roger DEGAS, Fabienne OUVRARD
- CUSSAC : Thierry HEULLE, Dominique FEDIEU
- LABARDE : Liliane MONNEREAU, Gil PILONORD
- LAMARQUE : Dominique SAINT MARTIN, Michel SEGUIN
- LUDON-MEDOC : J.P LAMY, Guy GUINARD, Roland HEBRARD, Nadine DUPUY, Martine VALLIER
- MACAU : Chrystel COLMONT-DIGNEAU, Christine NADALIE, Anne SAVIN de LARCLAUZE, Isabelle LAFEUILLADE
- MARGAUX : Jacqueline DOTTAIN, Serge FOURTON, Jean-Marie GAY
- LE PIAN-MEDOC : Didier MAU, Philippe SIMON, Bernard FRAICHE, Anne Marie BENTEJAC, Michel LANCADE, Annick MORA, Josette JEGOU
- SOUSSANS : Pierre-Yves CHARRON

Absents, excusés : Daniel PARABIS, Emile MEDINA, Virginie GARNIER, Jean SORGE, Ludovic LALANDE

Concerne : 08-59 COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIALE – REPRESENTANT ELU - DESIGNATION

Depuis sa création, la Communauté de Communes a adhéré au Comité National d'Action Sociale (CNAS)

Cette Association loi 1901, organisme paritaire et pluraliste, a été créée en 1967. Elle offre un soutien aux agents dans le domaine social.

Son Conseil d'Administration est renouvelé lors de chaque nouvelle mandature. En 2003, le représentant Élu était Joseph FORTER. Je vous propose de le reconduire comme étant notre représentant, en tant que délégué local pour 6 ans.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, ayant entendu l'exposé de Monsieur le Président après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- désigne Joseph FORTER comme délégué local pour 6 ans, au CNAS.

Certifié exécutoire :
Reçu en Sous-Préfecture le
Publié ou notifié le

Pour copie conforme
Arsac, le 29 septembre 2008

Le Président,

Gérard DUBO

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MÉDOC-ESTUAIRE Siège Soussans (33460) * (33460) ARSAC *

REÇU LE
- 2 OCT. 2008
A LA SOUS-PRÉFECTURE DE LESPARRE